

27 juin 2006

06.364

Question Karim-Frédéric Marti**150.000 francs par grand tétras en 2006, combien en 2009?**

Le projet de "délimitation du périmètre de protection pour la faune sauvage", toutes tendances confondues, suscite une rare opposition. Sachant que même à l'état de projet, cette tentative a déjà coûté virtuellement plus de 3 millions de non-investissements dans les Montagnes neuchâteloises, soit plus de 150.000 francs par animal, d'autres projets vont passer à la trappe et feront encore augmenter le prix à payer pour soi-disant conserver ce gallinacé.

La population n'acceptera pas la fermeture des crêtes du Jura pour sauvegarder 20 grands tétras. La réserve des Jordans devrait suffire.

Le Conseil d'Etat va-t-il revoir fondamentalement ce concept ou poursuit-il dans la même voie? Avons-nous encore les moyens d'une politique aussi extrémiste?

Cosignataires: H.-B. Chantraine, P.-A. Storrer, B. Wenger, J.-L. Gyger, D. Haldimann, B. Courvoisier, M.-A. Bugnon, R. Tschanz, J. Auclair, R. Clottu, J.-P. Donzé, P. Hainard et J.-Ch. Legrix.